

## Communiqué de presse

# La Carac offre 80 défibrillateurs à la Croix-Rouge française

Paris, le 16 novembre 2006

La Carac, mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance, offre à la Croix-Rouge française 80 défibrillateurs automatisés externes. Tout au long du mois de novembre, des défibrillateurs seront offerts aux délégations départementales de la Croix-Rouge française par le réseau d'agences de la Carac, réparti sur toute la France. Le siège de la Croix-Rouge française sera aussi équipé de cinq défibrillateurs, qui seront remis le 6 décembre prochain au siège de l'association. La Carac poursuit ainsi son programme d'actions communes en tant que partenaire de la Croix-Rouge française pour la campagne de formation des Français « aux gestes qui sauvent ».

### Un engagement fondé sur des valeurs communes

La Carac partage des valeurs communes avec la Croix-Rouge française, dont une essentielle : la solidarité. Ce don réaffirme l'engagement de la Carac aux côtés de la Croix-Rouge française.

À cette occasion, Jacques Goujat, président de la Carac, participera à la remise de défibrillateurs à l'agence Carac de Lyon le 20 novembre. Les défibrillateurs distribués dans les délégations permettront aux bénévoles de sauver des vies et de former le grand public à l'utilisation de cet appareil, en complément des gestes de réanimation cardio-pulmonaire.

### Des actions destinées à sauver des vies

La Carac souhaite rappeler à cette occasion l'importance de ces actions qui permettent de sauver des milliers de vies. En effet, en France, ce sont entre 40 000 et 60 000 personnes qui décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie des personnes ayant subi un arrêt cardiaque est estimé entre 2 et 4 % en France, contre 20 à 50 % dans les pays anglo-saxons où le défibrillateur automatique est à disposition du grand public (source Croix-Rouge française).

### Un don qui s'inscrit dans un partenariat de longue durée

Le partenariat entre la Carac et la Croix-Rouge française a été initié avec la création de la garantie Enraid'Epargne Carac, un placement qui s'inscrit dans le cadre fiscal privilégié de l'assurance-vie. Cette garantie offre à ses adhérents la possibilité de soutenir les actions de la Croix-Rouge française par un don, équivalent à 1 % de chacun de leur versement. En juillet 2006, Enraid'Epargne Carac a été la première garantie d'assurance-vie de partage à recevoir le label du collectif associatif Finansol. C'est aussi dans le cadre de cette campagne de formation « aux gestes qui sauvent » que les agents du réseau de la Carac avaient participé en juillet et août dernier à la Caravane de l'été de la Croix-Rouge française.

### La Carac

*La Carac - mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité - propose une gamme de solutions adaptées dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.*

*À travers un réseau de 58 sites d'accueil répartis sur le territoire national, le grand public peut profiter du savoir-faire de la Carac en matière de retraite par capitalisation. Ce savoir-faire, elle l'a acquis depuis 1924 à travers la Retraite Mutualiste du Combattant, marché sur lequel elle occupe la place de leader. La Carac gère aujourd'hui pour le compte de ses adhérents plus de 300 000 garanties et un actif d'environ 6 milliards d'euros. Pour plus d'information, veuillez consulter le site : [www.carac.fr](http://www.carac.fr)*

### Contacts presse

#### Carac

Javotte Thierry

Tel : 01 55 61 55 82

Courriel : [jthierry@carac.fr](mailto:jthierry@carac.fr)

#### i&e Consultants

Marina Boyer

Tel : 01 56 03 14 67

Courriel : [mboyer@i-e.fr](mailto:mboyer@i-e.fr)

#### Croix-Rouge française

Emmanuelle Soublin

Tel : 01 44 43 12 07

[emmanuelle.soublin@croix-rouge.fr](mailto:emmanuelle.soublin@croix-rouge.fr)

